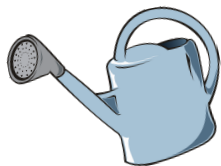


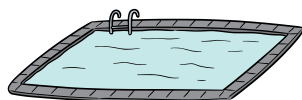
AU JARDIN

FACE À L'ARROSAGE



- J'arrose mon jardin le matin ou le soir pour minimiser l'évaporation de l'eau.
- Je privilégie le goutte-à-goutte ou l'arrosoir plutôt que le jet afin de favoriser une distribution plus ciblée et efficace de l'eau.
- J'évite l'arrosage automatique tous les jours. Je choisis un programme manuel pour contrôler le flux d'eau.
- J'arrose mes plantes avec de l'eau récupérée (eau de pluie, lavage des légumes, eau de cuisson, etc.)

DEVANT MA PISCINE



- Je privilégie le début du printemps pour le remplissage de ma piscine.
- J'évite de laisser s'évaporer l'eau de la piscine en la bâchant dès qu'elle n'est pas utilisée.
- Je suis les recommandations d'entretien de ma piscine pour éviter que l'eau tourne et doive être remplacée.
- Je ne vidange pas ma piscine chaque année.

MAIS ENCORE...

REPÉRER LES FUITES



- Je contrôle régulièrement mon compteur d'eau.

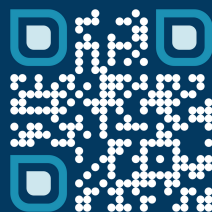
PETITE ASTUCE !

Relevez votre compteur d'eau avant de vous coucher. Relevez-le à nouveau le matin suivant, en vous assurant de ne pas avoir utilisé d'eau dans la nuit. Si le chiffre a bougé, il est probable qu'il y ait une fuite chez vous. Prenez contact avec un installateur sanitaire.

CONTACTEZ-NOUS

Secteur eau communal
021 564 02 70
travaux@bstl.ch

POUR ALLER PLUS LOIN



www.blonay-saint-legier.ch/eau

GUIDE PRATIQUE

pour économiser l'eau
en toute simplicité



COMMUNE DE
Blonay - Saint-Légier



L'EAU DE MA COMMUNE, UNE PRÉCIEUSE RESSOURCE

À Blonay - Saint-Légier, nous avons la chance de bénéficier d'une eau potable non traitée et d'excellente qualité, principalement issue des sources des Pléiades. La gestion de notre propre réseau d'eau potable est assurée par un secteur communal dédié, garantissant une distribution fiable et la défense incendie tout au long de l'année.

Entré en vigueur le 1er janvier 2024, notre nouveau règlement communal sur la distribution de l'eau encourage une utilisation vertueuse de l'or bleu.

PLUS D'INFO
www.blonay-saint-legier.ch/reglementeau

ECONOMISER L'EAU POURQUOI ?

- Afin de préserver et garantir la disponibilité de cette ressource pour les générations futures.
- Afin de réduire le montant de vos factures d'eau potable, de taxes d'évacuation des eaux usées, et d'épuration (SIGE).

Ce guide pratique vous invite à adopter des gestes simples rendant envisageable une réduction de 25% à 30% de votre consommation d'eau.

A LA MAISON

DEVANT L'ÉVIER ET LE LAVABO



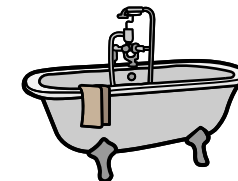
- Je favorise la consommation d'eau du robinet à l'eau en bouteille.
- Je ne laisse pas couler l'eau du robinet quand je me lave les mains, les dents ou me rase.
- Je m'assure que le robinet soit bien refermé et qu'il ne goutte pas.
- J'évite de rincer ma vaisselle sous le robinet avant de la mettre en machine.
- Je remplis le(s) bac(s) de l'évier pour nettoyer ma vaisselle si je n'ai pas de machine.
- Je remplis d'eau un saladier ou un bac pour nettoyer mes légumes ou mes fruits.

DEVANT LES TOILETTES



- Je privilégie l'installation d'une chasse d'eau à double débit et je l'utilise de manière appropriée.
- Je détecte les fuites de ma chasse d'eau en séchant le haut de la cuvette, puis en plaquant des feuilles de papier toilette au niveau de l'entrée d'eau.

DEVANT LA BAIGNOIRE



- Je préfère les douches aux bains à condition qu'elles ne dépassent pas les 10 minutes.
- J'installe un pommeau de douche économe pour maîtriser le débit d'eau.

DEVANT LA MACHINE À LAVER ET LE LAVE VAISSELLE



- Je fais fonctionner mon lave-linge et mon lave-vaisselle à pleine charge pour rentabiliser au maximum l'eau nécessaire à un cycle de lavage.
- Je privilégie les programmes éco si disponibles sur mes machines.
- J'évite le prélavage si mon linge est normalement sale.
- Je porte mon choix sur une machine à laver et un lave-vaisselle peu énergivore (classé entre A et C).